

CHARGÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ALSACE 2018

Saverne

Thomas KEHRLI tkehrli@cm-alsace.fr

Haguenau-Wissembourg

Sébastien LEHRER slehrer@cm-alsace.fr

Molsheim

Éric JAEGLÉ ejaegle@cm-alsace.fr

Strasbourg

Camille MEHR cmehr@cm-alsace.fr

Eurométropole

Samuel GILLET sgillet@cm-alsace.fr

Sélestat-Erstein

Patrick PETER ppeter@cm-alsace.fr

Guebwiller-Ribeauvillé

Nicolas HAUSS nhauss@cm-alsace.fr

Colmar

Poste en cours de recrutement

Mulhouse-Thann

Laurent BOITELLE lboitelle@cm-alsace.fr

Altkirch-Saint-Louis

Yannick GUIBOUT yguibout@cm-alsace.fr

CHARGÉS DE DÉVELOPPEMENT SPÉCIALISÉS

Pascal DANIEL : Numérique

Cécilia KIEFFER :
Transfrontalier/Export - Commande publique

Lucile GEYL-HUTSCHKA :
Économie circulaire - optimisation des flux

Nicolas MOUGIN (BAS-RHIN)
et **Jean-Marc DELLENBACH (HAUT-RHIN)** :
Transmission d'entreprises

LE NOUVEAU VISAGE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Une réorganisation de services centrée sur une professionnalisation accrue des équipes. Une meilleure articulation généralistes / spécialistes et animation territoriale. Des conseillers davantage tournés vers la "logique client" pour apporter un nouvel élan aux entreprises artisanales, contribuer à la pérennisation de leurs savoir-faire grâce à des prestations personnalisées.

LA DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

- 1 directeur
- 2 responsables de pôle
- 1 chef de projet
- 2 conseillères
- 5 assistantes

PÔLE "ENTREPRISES"

Généralistes
Une équipe de **10** chargés de développement économique territorialisés, intervenant sur la création, la reprise, le développement et la performance des entreprises.

Spécialistes
Une équipe de **5** spécialistes intervenant sur le numérique, la transmission d'entreprise, l'économie circulaire, la commande publique et le transfrontalier / export.

PÔLE "TERRITOIRES"

Promotion de l'artisanat
2 chargés de développement économique dédiés à la valorisation de l'artisanat et de ses entreprises dans les territoires.

Partenariat territorial
2 chargés de développement économique dédiés aux relations et partenariat avec les collectivités locales et à l'urbanisme commercial.